

4 et 18 Août 1901 -2001



**CENTENAIRE DE L'ELECTION de  
JEAN BOUVERI**  
*au Siègne de DEPUTE de SAONE & LOIRE  
(1<sup>ère</sup> circonscription CHALON)*

Lorsque la toute jeune FEDERATION SOCIALISTE de S. & L. (elle est née le 20 Janvier 1900, Salle Pezerat à Montceau les Mines) tient son Congrès à MONTCHANIN le 28 Avril 1901, Jean BOUVERI, qui a conquis, l'année précédente, la Mairie de MONTCEAU n'imagine pas un instant qu'il deviendra Député de S & L moins de quatre mois plus tard...

Les socialistes de Saône & Loire savent bien cependant que la succession du Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription (à laquelle appartient Montceau ), Mr Charles BOYSSET s'ouvrira un jour prochain, d'autant que son age et sa santé en permettent l'hypothèse sérieuse.

Le 22 Mai suivant, la mort surprend Charles BOYSSET avant la fin de son mandat (voir article. Journal de Saône et Loire « Samedi & Cie » du 26/05/01). Et c'est ainsi qu'une élection législative partielle est fixée au 4 Août 1901 pour le premier tour et le 18 Août suivant pour l'éventuel second tour en cas de ballottage.

La succession de Mr. Charles BOYSSET s'annonce difficile. Ce parlementaire, personnage assez exceptionnel a profondément marqué la vie politique du département. Chalonnais d'origine (il est né en 1817 dans cette sous-préfecture ), avocat de profession, Mr. BOYSSET œuvre en politique depuis 1848. Il est ardemment républicain, le coup d'Etat du 2 Décembre contre lequel il organise la résistance en Province, lui vaut d'être incarcéré à Lyon et frappé d'exil jusqu'à l'amnistie de 1859. Revenu à Chalon-sur-Saône il fonde le PROGRES de SAONE & LOIRE dans lequel il défend avec acharnement la République contre le régime de Louis Napoléon. Patriote convaincu il organise, en sa qualité de Maire de CHALON en 1870, la défense de Saône-et-Loire et de Côte d'or contre les Prussiens. Il est élu à l'Assemblée Nationale en Février 1871 où il est membre de l'Union Républicaine. Il restera fidèle à sa ligne de conduite républicaine jusqu'à sa disparition.

En 1901 la FRANCE reste déchirée par les relents de « l'AFFAIRE » (Dreyfus ), et tant bien que mal le Ministère de WALDECK-ROUSSEAU (auquel appartient Alexandre MILLERAND, Ministre socialiste) tente de maintenir un ordre social précaire. Et surtout pour empêcher un avènement socialistes / radicaux, on s'engage volontiers dans un républicanisme formel, laïque et sans concession à l'égard du Clergé. La LOI de 1901 sur les Associations (enfin votée dans la nuit du 30 Juin au 1er Juillet) préfigure la LOI de séparation de l'Eglise et de l'Etat (votée en 1905) et consterne Mr. Albert De MUN le redoutable orateur catholique.

La circonscription électorale de Chalon-sur-Saône, parcelle nationale, a vibrée elle-même à tous les événements politiques du Pays. Son territoire est constitué par les cantons de BUXY, CHALON NORD, GIVRY, MONTCEAU-LES-MINES et MT ST VINCENT, 96 276 habitants se répartissent à l'époque dans 71 Communes.

La crise économique frappe cette circonscription en divers domaines, difficultés industrielles et monétaires, problèmes agricoles et viticoles. L'exode rural s'accélère par suite d'une plus grande facilité de communications et de transports. Les grandes grèves des bassins industriels et miniers de MONTCEAU - LE CREUSOT ont profondément marqué tout le département et même au-delà. Le 2 Juin 1900, une grève tragique a rougi de sang le pavé chalonnais : trois ouvriers tués par les forces de l'ordre! L'émotion est considérable dans la France entière.

Au niveau électorale l'arrondissement est pratiquement acquis en totalité au Parti Radical. Avec Chalon, St Désert, Givry, Savianges, Buxy, Mt St Vincent (Républicains). Seul Mr. Lionel de Gournay, conseiller réactionnaire (O combien !), tient encore le canton de Montceau, à la force du poignet pourrait-on dire. L'avantage semble aller aux Radicaux dans la compétition qui s'annonce.

Trois candidats apparaissent alors ; le Parti radical a investi Mr. Jean RICHARD, avocat au barreau de Chalon (Il a soutenu les ouvriers et mineurs en grève, au côté de Maxence RHOLDES à Montceau et au Creusot). La droite désigne Mr Gustave PINETTE, constructeur mécanicien, spécialiste des matériels de mines, ancien conseiller municipal de la Ville de Chalon, ancien président du Tribunal de Commerce, antiministériel, nationaliste ... (et sans doute aussi anti-Dreyfusard). Réunis à Montchanin le 23 Juin, les représentants des Groupes d'études sociales ont proclamé à la quasi-majorité la candidature de Jean BOUVERI. Son activité dans le cours de la grande grève émancipatrice de 1899, sa victoire municipale à Montceau en 1900, les liens étroits qui l'unissent depuis ces événements à JAURES, CHAUVIERE ou Edouard VAILLANT, sa présence remarquée au Congrès National des Mineurs de France à DENAIN en Septembre 1899, et enfin sa réputation inattaquable l'ont installé au tout premier rang des militants de Saône & Loire.

Dès début Juin la droite départementale a engagé très tôt le combat, notamment en découvrant soudainement les multiples vertus de feu Mr. BOYSSET, dont elle voudrait bien s'approprier, tout ou partie de la dépouille politique (voir à cet égard la page du supplément "Samedi et Cie" du 8 juin 2001 - Edito de J.PINSARD, Rédacteur en chef du « COURRIER »).

Mr. RICHARD dont le programme est plutôt modéré, considère comme tout à fait légitime la succession de Charles BOYSSET à son profit et condamne tant la droite que le programme qu'il juge outrancier des « COLLECTIVISTES ». Pourtant les Républicains n'ignorent pas qu'une victoire des forces conservatrices est tout à fait possible : « *le drapeau des Congrégations est levé insolemment sur la première circonscription de Chaton et le plus pressant de nos devoirs est de l'abattre* » (Progrès de S&L 30/07/1901).

La droite, bien entendu par son soutien logistique (Le JSL) exhorte les électeurs « à rejeter l'émeute, le désordre dans la rue », « et le triomphe du drapeau rouge (l'étendard des incendiaires et des insulteurs de l'Armée) », dénonçant dans un véritable délire les exactions des hordes de « La Sociale ». Ses responsables commettent aussi l'erreur de vouloir donner une dimension nationale à ce scrutin partiel, ils ne seront pas déçus de leur excès de zèle...

Le 4 Août, au premier tour de l'élection 19.902 votants s'expriment sur 28 316 inscrits :

Jean BOUVERI arrive en tête et obtient : 8 882 voix. (44,9 %)

Gustave PINETTE en seconde position obtient : 7 555 voix. (38,2 %)

Jean RICHARD, bon dernier, enregistre : 3 330 voix. (16,8 %)

Les cantons de Chalon Nord, Givry et Buxy ont donné la majorité à PINETTE. Montceau-les-Mines et Mont-Saint-Vincent ont plébiscité BOUVERI.

Entre les deux tours c'est le brouhaha, les rapports des Sous-Préfets, Préfet au Ministre de l'Intérieur, commissaires spéciaux sont édifiants... La Presse se déchaîne, la haine de la droite à l'égard de BOUVERI est sans limites, il est littéralement désigné comme un voleur et un assassin.

Le 7 Août, Me RICHARD décide son désistement en faveur de BOUVERI, sous couvert d'une discipline républicaine.

Enfin le 18 Août, 21 076 électeurs s'expriment clairement : BOUVERI obtient : 11 817 voix contre 9 180 à PINETTE, sa victoire est sans appel !

Seul le Canton de Chalon Nord a donné la majorité à PINETTE (+ 738 voix sur 5 091 votants). Dans tous les autres cantons, Jean BOUVERI est largement majoritaire, la droite avait pourtant mobilisé son électorat et il convient de noter que c'est Gustave PINETTE qui a été le bénéficiaire des abstentionnistes du premier tour.

Le retentissement national est probant, MELINE en sait quelque chose à l'Assemblée, et le nom de Jean BOUVERI retentit comme un tocsin dans les rangs conservateurs et bourgeois cléricaux, tout comme dans la presse quotidienne ou hebdomadaire (Voir par ex. « Les ANNALES POLITIQUES et LITTERAIRES » du 28/08/1901).

La droite locale effondrée annonce encore : « *le monstre hideux que « la Sociale » va désormais pouvoir enfanter...* ».

Cette élection va, en tout cas, affirmer la position politique de Jean BOUVERI dans le département et au-delà (quelques-unes de ses interventions oratoires à la Chambre resteront célèbres, par exemple à l'égard d'Aristide BRIAND en 1908). Jusqu'à sa mort en Juillet 1927, il aura marqué les affaires publiques de Montceau et de toute la région. Réélu en 1902, 1906, 1910, 1914, 1924, battu en 1919, retour à « l'ordre moral » ? (Il accède toutefois à la Haute Assemblée).

Comme le désigne, mon Ami Roger MARCHANDEAU, dans une étude très complète sur le sujet (revue n°112 de la Physiophile de Juin 1990) : « *proche des hommes, non sectaire, militant réfléchi, refusant toujours de courir l'aventure (1920 !), il conservera jusqu'au bout ses conceptions républicaines et socialistes, et son nom était prononcé avec vénération par toute une population ouvrière* ». « **NOT'JEAN** » disait-on à l'époque... En Saône et Loire nombre de rues, places, gymnases, stades ou hôpitaux porte son nom.

**Georges Legras**